

TABLEAU DES ACTIONS SOCIALES SPECIFIQUES
Au 1^{er} janvier 2024

NATURE DE L'ACTION	MONTANTS ET CONDITIONS
Arbre de Noel pour tous	135 € par enfant 135 € pour l'agent sans enfant 70 € pour tous les agents
Bon d'achats pour les enfants et par agent	
* Lunettes/lentilles de contact	300 € montant plafond lunettes agent 150 € pour chaque enfant à charge
* Orthodontie	650 € montant plafond pour enfant à charge
* Soins dentaires (y compris orthodontie adulte)	650 € par agent et 300€ par enfant à charge <25 ans
* Prothèses auditives	650 € par agent et 300€ par enfant à charge < 25 ans
* Prothèses orthopédiques	650 € par agent et 300 € par enfant à charge <25 ans
* Ostéopathie, acupuncture, hypnose	100 € montant plafond par agent
Aide à la naissance	330 € par enfant
Aide pour activité extra-scolaire annuelle	350 € par enfant
Aide au départ à la retraite	800 € pour la première année 50 € par année supplémentaire
Aide aux voyages pour famille résidant hors métropole (parents, enfants, conjoints)	350 €
Aide à la 1ère titularisation	300 €
Aide spécifique enfants étudiants	650 €
Aide pour la scolarisation des enfants en filières/études professionnelles	650 €
Aide pour activités extraprofessionnelles (activités culturelles, sportives et de loisirs)	380 €
Aide pour la cantine scolaire	275 €
Aide pour le deuil (agent, conjoint, enfants)	500 €